



Formés pour informer, actualités 24h

RCCM : CD/KNM/RCCM/21-B-00128 ID. Nat. : 01-15801-N76233W
N° d'impôt : A2313332S Tel : +243 828768314
Mail : newsagency54@gmail.com / mokokojacques9@gmail.com

Sassou Nguesso 5



UN 5E MANDAT SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ ET RENOUVEAU

P.2

Kinshasa et l'AFC-M23 se quittent sans accord final

P.4

FIFA series 2026
les Léopards dames
tombent en finale
mais décrochent
l'argent

P.12

Détroit d'Ormuz :
l'Iran durcit
le ton face à
Washington

P.11

Un 5e mandat sous le signe de la continuité et renouveau

24NEWS HEBDO
Formés pour informer, actualité 24 heures.

EQUIPE

Directeur Général :
Jacques Amboka Mokoko

REDACTION CENTRALE

Rédactrice en chef :
Sylvie Ndaye

Secrétaire de rédaction :
Gires Kasongo

Secrétaire de rédaction ad-
joint : Don Mbavu

JOURNALISTES

Gires Kasongo
Zephy Amboka
Faustin Kalenga
Betty Feza
Eunice Mukika
Nezolo Bura
Don Mbavu
Jacques Amboka

CORRESPONDANTS

Lubumbashi : Los Adonis

Congo- Brazzaville :
Solange Gandja

Angola :
Gonçalves Emmanuel Neves

Côte d'Ivoire :
Olive Adjakotan

Belgique :
Paulo Maria Tchiwahil

République du Congo
Solange Geandja

Commercial :
Arlette Mpiko

Web master :
Reddy Mavungu
Urbain Kavula

Intégrateur de contenu :
Betty Feza
Nathan Amboka
Moïse Mbikayi
Freddy Lumbala

Administration :

Finances : Libya Mopambo
Jodelle

Marketing : Solange Jenny
Benly

Contact: +243828768314



L'investiture du président Denis Sassou Nguesso, intervenue le jeudi 16 avril à Brazzaville, a marqué une nouvelle étape dans la vie politique du pays. La cérémonie, organisée avec faste, a rassemblé plusieurs dirigeants africains ainsi que des représentants d'organisations internationales, venus assister à la prestation de serment du chef de l'État congolais.

Parmi les invités de marque figuraient notamment le président du Rwanda, Paul Kagame, et celui de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi. Leur présence a donné une dimension régionale particulière à l'événement, dans un contexte marqué par des tensions persistantes entre certains pays des Grands Lacs. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance solennelle, mêlant traditions républicaines et démonstration de l'unité nationale. Devant la Cour constitutionnelle et un public composé de personnalités politiques, diplomatiques et de la société civile, Denis Sassou Nguesso a prêté serment pour un nouveau mandat à la tête du pays.

Dans son discours d'investiture, le président congolais a insisté sur la nécessité de consolider la paix et la stabilité, qu'il considère comme les fondements du développement. Il a appelé à l'unité des Congolais et à la préservation de la cohésion sociale, dans un contexte régional parfois instable.

Denis Sassou Nguesso a également mis en avant les priorités économiques de son nouveau mandat. Il a évoqué la diversification de l'économie, encore fortement dépendante du pétrole, ainsi que la promotion de secteurs tels que l'agriculture, les infrastructures et le numérique. Le chef de l'État a

par ailleurs souligné l'importance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. Il a promis de renforcer les mécanismes de transparence dans la gestion des ressources publiques et d'améliorer l'efficacité des institutions.

Sur le plan social, le président a annoncé des efforts accrus en faveur de l'accès aux services de base, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi des jeunes. Il a insisté sur la nécessité de réduire les inégalités et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Abordant les questions régionales, Denis Sassou Nguesso a plaidé pour un renforcement de la coopération entre les États africains. Il a salué la présence de ses homologues, notamment ceux du Rwanda et de la RDC, comme un symbole de dialogue et de volonté commune de stabilité dans la région. Le président congolais a également réaffirmé l'engagement de son pays sur la scène internationale, en faveur de la paix, de la sécurité et du développement durable. Il a évoqué le rôle du Congo dans les initiatives africaines et internationales visant à relever les défis contemporains.

Cette investiture ouvre ainsi un nouveau chapitre pour le Congo-Brazzaville, avec des attentes importantes de la part de la population. Entre continuité politique et promesses de réformes, le mandat qui s'ouvre pour Denis Sassou Nguesso sera scruté de près, tant sur le plan national que régional.

La Rédaction

Belgique



Coup de frein sur l'asile des Congolais, Anneleen Van Bossuyt durcit le ton

La ministre belge en charge de l'asile, Anneleen Van Bossuyt, a tenu un discours sans équivoque à l'endroit des Congolais désireux de solliciter une protection internationale en Belgique. Invitée à l'émission « Face à Face » sur Top Congo, elle a clairement indiqué que la demande d'asile ne constitue plus une voie réaliste pour la majorité des ressortissants de la République démocratique du Congo. Selon elle, l'augmentation significative du nombre de demandeurs congolais a conduit à un durcissement des conditions d'octroi, avec un taux de reconnaissance désormais jugé très faible. Dans son intervention, la ministre a insisté sur le caractère peu favorable des procédures actuelles. « Cela ne vaut pas la peine de venir en Belgique pour demander l'asile », a-t-elle affirmé, soulignant que la majorité des dossiers introduits par les Congolais sont rejetés.

Elle a ainsi appelé à la prudence, estimant que de nombreux candidats à l'exil engagent des ressources

importantes pour un résultat souvent négatif. Ce message se veut aussi dissuasif face à une tendance migratoire en hausse, que les autorités belges jugent préoccupante.

Anneleen Van Bossuyt a également précisé que la RDC figure actuellement au troisième rang des nationalités les plus représentées parmi les demandeurs d'asile en Belgique. Toutefois, elle nuance ce constat en indiquant que la majorité de ces requérants provient de Kinshasa, une zone qui n'est pas directement touchée par des conflits armés actifs. Pour la ministre, cette réalité alimente des doutes quant à la nature des motivations des demandeurs, certains utilisant selon elle la procédure d'asile à des fins essentiellement économiques.

Dans cette optique, la responsable belge met en garde contre ce qu'elle considère comme un détournement du système d'asile. Elle rappelle que ce dispositif est destiné à protéger des

personnes fuyant des persécutions ou des conflits, et non à servir de moyen d'immigration économique. Par conséquent, elle encourage les Congolais à envisager d'autres voies légales de mobilité, notamment les visas de court séjour, tout en précisant que ces derniers ne doivent en aucun cas être utilisés comme tremplin pour introduire une demande d'asile.

Enfin, Anneleen Van Bossuyt a évoqué la question sensible des expulsions. Dans le cadre des politiques migratoires coordonnées au sein de l'Union européenne, elle a annoncé que plusieurs ressortissants congolais en situation irrégulière pourraient être contraints de quitter le territoire belge. Une déclaration qui confirme le durcissement progressif des politiques migratoires en Europe, et qui risque d'avoir des répercussions importantes sur les candidats congolais à l'émigration.

Zéphyrin Amboka Pengume

Négociations sous tension en Suisse



Kinshasa et l'AFC-M23 se quittent sans accord final

La semaine de négociations entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et les rebelles de l'AFC-M23, organisée en Suisse, s'est achevée sans déboucher sur un accord global. Malgré des avancées jugées significatives par certaines sources proches des discussions, plusieurs points essentiels continuent de diviser profondément les deux parties.

Durant ces échanges qualifiés d'intenses, parfois tendus et âpres, les délégations ont tenté de rapprocher leurs positions sur des questions sécuritaires, judiciaires et économiques. Toutefois, les divergences restent importantes, notamment sur les exigences formulées par l'AFC-M23, jugées inacceptables par République démocratique du Congo. Sur le plan judiciaire, les rebelles ont exigé la levée de toutes les condamnations à mort visant leurs membres ainsi que l'abandon pur et simple des poursuites engagées contre eux. Une revendication catégoriquement rejetée par Kinshasa, qui estime que ces

questions relèvent de la souveraineté de l'État et de l'indépendance de la justice.

Les discussions ont également acheminé sur la question des biens confisqués. L'AFC-M23 réclame la restitution totale des propriétés immobilières et autres avoirs saisis par les services de l'État congolais. Là encore, le gouvernement a opposé une fin de non-recevoir, considérant que ces mesures sont encadrées par la loi et ne peuvent être levées sans garanties solides. Au plan économique, les rebelles ont plaidé pour la réouverture des banques fermées dans les zones sous leur contrôle, accusant Kinshasa d'asphyxier les populations locales. Cette demande a également été rejetée, le gouvernement craignant notamment des détournements ou une instrumentalisation des circuits financiers.

Un autre point sensible concerne la réouverture de l'aéroport de Goma. Si cette mesure est présentée comme essentielle pour faciliter l'aide humanitaire et les déplacements

civils, les responsables de l'AFC-M23 redoutent que cette infrastructure ne soit utilisée à des fins militaires par les forces gouvernementales. Une méfiance persistante qui illustre la fragilité du climat de confiance entre les deux camps.

En dépit de ces blocages, un communiqué final a fait état de « progrès notables » sur certains aspects des discussions, sans toutefois en préciser les contours. Aucune date n'a été communiquée pour la reprise des pourparlers, laissant planer une incertitude sur la suite du processus. Cette absence d'accord final souligne la complexité du conflit dans l'est de la RDC et la difficulté à concilier des positions encore largement opposées. Pour les observateurs, la poursuite du dialogue reste néanmoins essentielle afin d'éviter une nouvelle escalade des tensions dans une région déjà fortement instable.

Faustin Kalenga

RDC–Rwanda

Donald Trump hausse le ton face au refus de retrait des troupes rwandaises

Plus de quatre mois après la signature de l'accord de paix de Washington entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, sous l'égide du président américain Donald Trump, la situation sécuritaire dans l'est du pays reste préoccupante. Cet accord prévoyait notamment l'application de la résolution 2773 du Conseil de sécurité des Nations unies, exigeant le retrait des troupes rwandaises du sol congolais. Pourtant, sur le terrain, peu de progrès sont observés.

Malgré les pressions exercées par la Maison Blanche, notamment à travers des sanctions ciblées contre certains officiers supérieurs rwandais, Paul Kagame semble ignorer les recommandations issues de cet accord. Une attitude qui alimente les tensions et suscite des inquiétudes croissantes

quant à l'efficacité du processus de paix engagé. Interrogé le vendredi 17 avril à la Maison Blanche par la journaliste angolaise Hariana Veras, Donald Trump a déclaré qu'il examinerait de près le refus du Rwanda de retirer ses troupes du territoire congolais.

« J'examinerai le refus du Rwanda de se retirer de la République démocratique du Congo », a-t-il affirmé, selon les propos rapportés par la journaliste. Cette déclaration intervient dans un contexte diplomatique marqué par une mobilisation accrue de la communauté internationale. Lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies tenue le mercredi 15 avril à New York, les États-Unis ainsi que plusieurs autres pays ont unanimement exigé le retrait des troupes rwandaises du territoire

congolais.

Du côté de l'opinion publique congolaise, l'impatience grandit. Certains estiment que si Donald Trump faisait preuve de la même fermeté que dans d'autres crises internationales, une issue rapide serait possible. Pour ces observateurs, quelques jours suffiraient pour contraindre Paul Kagame à ordonner le retrait de ses forces des zones occupées. Pour rappel, la RDC et le Rwanda avaient signé cet accord de paix le 4 décembre à Washington, avec la médiation directe du président américain. Mais en l'absence d'avancées concrètes sur le terrain, cet engagement diplomatique peine encore à produire les effets escomptés.

Zéphyrin Amboka Pengume



Jean-Baptiste Ndeze Katurebe en mission au Nord-Kivu pour finaliser les dossiers coutumiers

Le vice-ministre des affaires coutumières, Jean-Baptiste Ndeze Katurebe, est arrivé vendredi 17 Avril 2026 à Beni, chef-lieu provisoire de la province du Nord-Kivu, dans le cadre d'une mission officielle axée sur la gestion des affaires coutumières. À sa descente d'avion, le vice-ministre a été accueilli par plusieurs autorités politico-administratives ainsi que des autorités coutumières locales, témoignant de l'importance accordée à cette mission dans une province marquée par des enjeux coutumiers sensibles.

S'exprimant devant la presse locale, Jean-Baptiste Ndeze Katurebe a indiqué que sa présence au Nord-Kivu s'inscrit dans une démarche de finalisation et de régularisation des dossiers coutumiers, souvent à la base de tensions communautaires. « Ce qui m'amène ici, c'est la finalisation

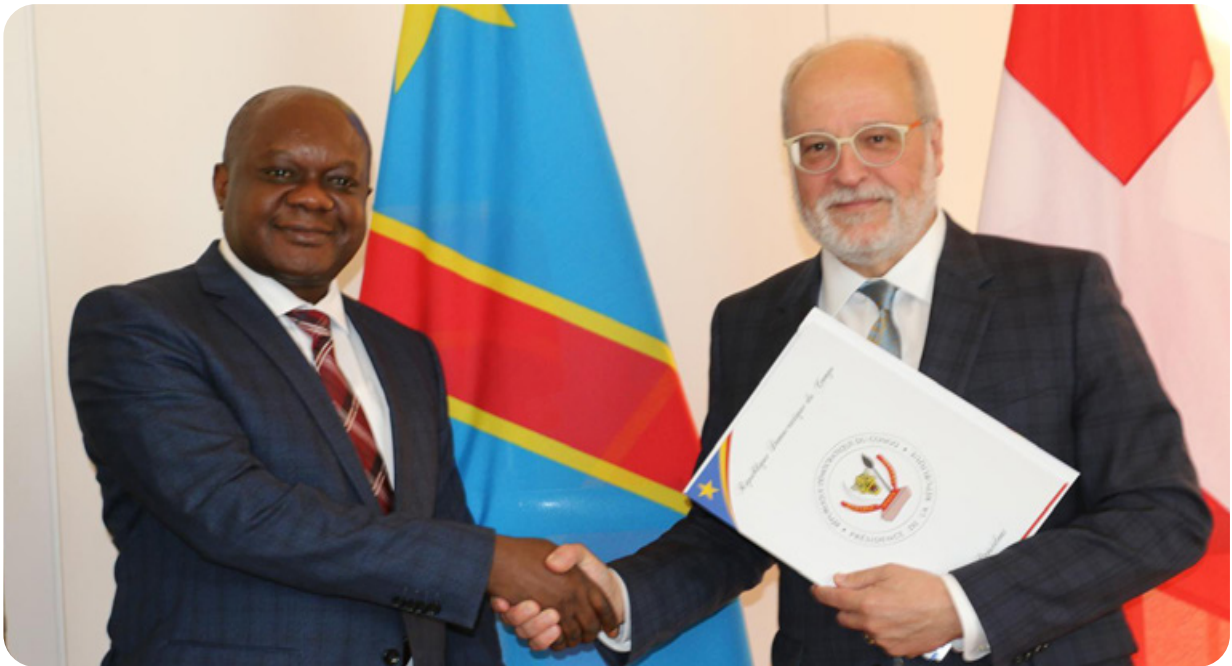
et la régularisation de certains dossiers à caractère coutumier. Nous sortons d'un grand forum ayant regroupé toutes les autorités coutumières du pays à Kinshasa », a-t-il déclaré. Le vice-ministre a également précisé que cette mission s'inscrit dans une série de déplacements à travers le pays visant à collecter les doléances et consolider une base de données nationale des affaires coutumières.

« Nous poursuivons notre itinérance pour récolter les données nécessaires à la consolidation de cette base. À tout seigneur tout honneur, j'ai choisi de commencer par le Nord-Kivu, ma province d'origine », a-t-il ajouté. Selon lui, plusieurs dossiers conflictuels sont régulièrement transmis à Kinshasa par des parties en désaccord. Face à la récurrence de ces litiges, le Vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Jacquemain Shabani, lui a

confié la mission de clôturer ces dossiers en province avant leur régularisation officielle par arrêté national. « Certains dossiers conflictuels arrivent à Kinshasa de manière récurrente. Le VPM m'a instruit de les traiter à la base afin de permettre leur régularisation par arrêté national », a-t-il souligné.

Cette mission intervient dans un contexte où les questions coutumières jouent un rôle central dans la stabilité sociale au Nord-Kivu. Le vice-ministre aura à se rendre dans les territoires de Beni, Lubero et Walikale.

Gires Kasongo

FRANCOPHONIE

OIF : à Berne, Crispin Mbadu défend la vision stratégique de la RDC pour peser dans la Francophonie

En déplacement officiel à Berne, le ministre délégué chargé de la Diaspora et de la Francophonie, Crispin Mbadu, a présenté la vision portée par la République démocratique du Congo en vue de renforcer son rôle au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la candidature de Juliana Lumumba, soutenue par les autorités congolaises pour incarner une nouvelle dynamique au sein de cette institution.

Reçu en audience le mercredi 15 avril par Alexandre Fasel, au Secrétariat d'État de la Confédération suisse, Crispin Mbadu était porteur d'un message du président Félix Antoine Tshisekedi. À travers cet échange diplomatique, Kinshasa entend réaffirmer son ambition de jouer un rôle moteur dans la Francophonie, en mettant en avant une vision axée sur la modernisation, la solidarité et l'influence internationale.

Devant son interlocuteur, le ministre congolais a décliné les grandes lignes de cette vision stratégique, structurée autour de trois axes principaux. Le premier repose sur un engagement régalien fort visant à promouvoir un multilatéralisme efficace, fondé

sur les valeurs essentielles de la Francophonie. Il s'agit notamment de défendre la paix, la démocratie, l'État de droit, les droits de l'Homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que le développement durable et la solidarité entre les peuples.

Le deuxième axe met l'accent sur l'innovation et la modernité. La RDC ambitionne d'impulser une gouvernance numérique inclusive, capable de répondre aux défis contemporains tout en valorisant le pluralisme culturel et linguistique. Cette orientation accorde une place centrale à la jeunesse francophone, perçue comme un levier stratégique pour le renouveau de l'espace francophone à l'échelle mondiale.

Enfin, le troisième pilier de cette vision s'inscrit dans une perspective durable et solidaire. Il vise à faire de la diversité culturelle un moteur de développement, en favorisant une coopération concrète entre les États membres. À travers cette approche, Kinshasa entend contribuer à la construction d'un espace francophone plus intégré, capable de relever les défis globaux liés à l'économie, à

l'environnement et à la cohésion sociale.

Au cours de cette rencontre, Crispin Mbadu a également salué l'engagement de la Suisse dans les efforts de stabilisation à l'Est de la RDC, une région en proie à des conflits persistants. Ce geste diplomatique souligne la volonté du gouvernement congolais de renforcer les partenariats internationaux en faveur de la paix et du développement.

Avec près de 100 millions d'habitants, dont environ 55 millions de locuteurs francophones, la RDC se positionne comme un acteur majeur de la Francophonie, se classant parmi les pays les plus influents de cet espace linguistique. À travers la candidature de Juliana Lumumba et la vision portée à Berne, Kinshasa affiche clairement son ambition de peser davantage dans les orientations stratégiques de l'OIF et de contribuer activement à son évolution.

Zéphyrin Amboka Pengume



À Washington, Judith Suminwa propulse la puissance hydrique de la RDC au cœur des enjeux mondiaux

La Première ministre, Judith Suminwa, a pris part à un forum international de haut niveau tenu à Washington, D.C, en marge des Assemblées de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Cette rencontre a réuni des décideurs politiques, des partenaires techniques et financiers ainsi que des experts autour des enjeux globaux liés à l'eau. À cette occasion, la cheffe du gouvernement congolais a participé au lancement de l'initiative « Water Forward ».

Intervenant le 15 avril devant un public international, elle a mis en exergue l'immense potentiel hydrique de la République démocratique du Congo, présenté comme un atout stratégique majeur pour répondre aux défis mondiaux, notamment ceux liés au changement climatique, à la sécurité alimentaire et à l'accès durable à l'énergie.

Dans son allocution, Judith Suminwa a souligné que l'eau constitue un pilier essentiel du développement durable. Elle a insisté sur son rôle déterminant dans la transformation du secteur agricole, le développement de l'énergie hydroélectrique et la création d'emplois à grande échelle. Selon elle, les ressources hydriques de la RDC, parmi les plus importantes au monde, doivent être mieux valorisées afin de contribuer non seulement à la croissance nationale, mais également à l'équilibre des systèmes économiques et environnementaux à l'échelle mondiale.

En marge du forum, la Première ministre a également eu des échanges avec des responsables de la Banque mondiale. Les discussions ont porté sur l'accélération des investissements dans les infrastructures hydrauliques et énergétiques, ainsi que sur le renforcement des mécanismes de gouvernance.

L'objectif affiché est de créer un environnement plus attractif pour les investisseurs et de garantir une gestion efficace, transparente et durable des ressources naturelles. À travers l'initiative « Water Forward », le gouvernement congolais entend transformer son potentiel hydrique en moteur de développement inclusif. Cette démarche vise à générer des opportunités économiques concrètes, à stimuler la création d'emplois durables et à positionner la RDC comme un acteur clé dans les réponses globales aux enjeux liés à l'eau et à la transition énergétique.

Don de Dieu Mbavu

Crise en RDC

Washington hausse le ton et exige le départ immédiat des troupes rwandaises

Réunis le mercredi 15 avril au siège de du Conseil de sécurité des Nations unies, les États-Unis ont exprimé leur vive préoccupation face à la poursuite de l'implication du Rwanda dans le conflit qui secoue l'Est de la République démocratique du Congo. Cette prise de position marque un durcissement du ton des États-Unis, de plus en plus critique face à la situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs.

Lors de son intervention, la représentante américaine a dénoncé une violation des engagements pris par Kigali dans le cadre des accords conclus avec Kinshasa. Elle a souligné que la persistance des activités militaires rwandaises sur le sol congolais compromet les efforts de stabilisation et alimente les tensions régionales.

« Nous sommes profondément déçus de constater que le Rwanda continue d'exacerber le conflit. Cela constitue une violation de ses obligations », a-t-elle déclaré devant les membres du Conseil.

Ces accords, signés le 4 décembre 2025 sous la médiation de l'ancien

président américain Donald Trump, prévoient notamment l'application de la résolution 2773 du Conseil de sécurité de l'ONU. Celle-ci exige un retrait immédiat et sans condition des forces rwandaises du territoire congolais, ainsi qu'un engagement clair en faveur de la désescalade.

Toutefois, plusieurs mois après leur signature, leur mise en œuvre reste largement incomplète. Sur le terrain, la situation sécuritaire demeure préoccupante, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, où les affrontements entre groupes armés se poursuivent. La présence présumée de troupes rwandaises continue d'alimenter les tensions et de susciter l'inquiétude des populations locales. De nombreux observateurs estiment que l'absence de mesures coercitives affaiblit la portée des résolutions adoptées au niveau international.

Dans l'opinion publique congolaise, les déclarations américaines sont accueillies avec un mélange de scepticisme et de frustration. Plusieurs voix dénoncent un décalage entre les discours diplomatiques et les actions concrètes. « Les États-Unis doivent aller au-delà des déclarations. À force

de parler sans agir, le Rwanda ne se sent plus menacé. Une réponse plus ferme aurait pu changer la donne », estime Bernard Mushié, pharmacien à Kinshasa.

Par ailleurs, certains analystes soulignent que la crédibilité des mécanismes internationaux est en jeu. Ils appellent à une coordination plus étroite entre les grandes puissances et les organisations régionales afin de faire respecter les engagements pris. Sans pression effective, préviennent-ils, les initiatives diplomatiques risquent de rester sans impact réel sur le terrain.

Alors que les tensions persistent dans l'Est de la RDC, la pression internationale semble s'intensifier progressivement. Toutefois, à ce stade, elle peine encore à produire des effets tangibles. La communauté internationale est désormais attendue sur des actions concrètes capables de rétablir la confiance et de favoriser une paix durable dans cette région en proie à une instabilité chronique.

Zéphyrin Amboka Pengume

Naufrage meurtrier sur le lac Tanganyika :

Le gouvernement durcit les règles de navigation

Le gouvernement a annoncé, mardi 14 avril 2026, une série de mesures strictes destinées à renforcer la sécurité de la navigation fluviale et lacustre, à la suite du naufrage survenu le 13 avril 2026 sur le lac Tanganyika. Parmi les principales décisions figurent l'obligation du port du gilet de sauvetage pour tous les passagers et membres d'équipage, l'interdiction formelle de naviguer de nuit sans autorisation préalable, le respect rigoureux du tonnage réglementaire des embarcations, ainsi que la prohibition de tout embarquement à partir de ports non officiels.

Les autorités appellent, en outre, à une vigilance accrue de l'ensemble des acteurs du secteur afin de

prévenir de nouveaux drames. Ces mesures interviennent au lendemain du chavirement d'une pirogue motorisée ayant causé la mort de 22 personnes, selon un bilan provisoire communiqué par le ministère des Transports, Voies de communication et Désenclavement.

D'après les premiers éléments de l'enquête, l'embarcation avait quitté, aux environs de 3 heures du matin, un port clandestin situé dans le village de Kasama, à une vingtaine de kilomètres de Kalemie.

Elle aurait chaviré environ une heure plus tard, aux alentours de 4 heures, sous l'effet de vents violents conjugués à une surcharge. Plusieurs

passagers ont pu être secourus, bien que le nombre exact de rescapés reste à confirmer.

Face à cette tragédie, le gouvernement a présenté ses condoléances aux familles endeuillées et exprimé sa solidarité envers les survivants. Sur instruction du vice-Premier ministre en charge des Transports, Jean-Pierre Bemba, une plainte a été déposée auprès des juridictions compétentes afin de faire la lumière sur les circonstances du drame et d'établir les responsabilités.

Don de Dieu Mbavu

Choléra à Kinshasa : baisse des cas, mais le retour des décès ravive les inquiétudes

La situation du choléra dans la capitale de la République démocratique du Congo présente une évolution contrastée. À Kinshasa, les indicateurs récents font état d'un recul du nombre de cas suspects, mais la réapparition de décès vient assombrir ce tableau et relancer l'alerte sanitaire.

Les autorités, tout en saluant une tendance globale à la baisse, appellent à ne pas relâcher les efforts dans la riposte contre cette maladie hydrique toujours redoutée. Selon les données présentées lors de la 87^e réunion du Conseil des ministres, la 14^e semaine épidémiologique a enregistré 36 cas suspects et deux décès dans la capitale, contre 51 cas et aucun décès la semaine précédente.

Cette évolution met en évidence une diminution du nombre de contaminations signalées, mais également une aggravation de la létalité, ce qui suscite de nouvelles préoccupations au sein des services de santé publique.

Sur le terrain, la pression reste perceptible dans les structures de prise en charge. Les centres de traitement du choléra continuent d'accueillir des patients nécessitant une surveillance rapprochée. Actuellement, seize malades sont suivis dans ces unités spécialisées, contre douze une semaine plus tôt.

Cette légère hausse des cas actifs indique que, malgré la baisse globale des contaminations, la maladie circule toujours et peut rapidement regagner du terrain si les mesures de prévention ne sont pas strictement respectées. À l'échelle nationale, la tendance demeure néanmoins encourageante. Le pays a enregistré 968 cas suspects au cours de la période récente, contre 1.157 précédemment.

Le nombre de décès s'élève à 14, soit un taux de létalité estimé à 1,5 %. Ces chiffres traduisent un recul global de l'épidémie, mais ils rappellent également la nécessité de maintenir une vigilance constante, notamment

dans les zones urbaines densément peuplées où les conditions d'hygiène restent précaires.

Par ailleurs, la situation apparaît stable à la Prison centrale de Makala, où aucun cas suspect ni nouvelle hospitalisation n'a été signalé depuis plus de vingt jours. Ce constat est perçu comme un signal positif, témoignant de l'efficacité des mesures de prévention mises en place dans cet environnement à haut risque.

Face à cette évolution en demi-teinte, les autorités sanitaires insistent sur l'importance d'une riposte soutenue et rigoureuse. Elles rappellent que seule une mobilisation continue, combinant sensibilisation, accès à l'eau potable et renforcement des soins, permettra de contenir durablement la propagation du choléra et d'éviter une nouvelle flambée épidémique dans la capitale et au-delà.

Don de Dieu Mbavu

Détroit d'Ormuz : l'Iran durcit le ton face à Washington



L'Iran a annoncé, samedi 18 avril, avoir rétabli un « contrôle strict » sur le détroit d'Ormuz, revenant ainsi sur la réouverture partielle décidée la veille. Cette nouvelle escalade intervient dans un contexte de fortes tensions avec les États-Unis, liées au maintien du blocus américain sur les ports iraniens.

Dans un communiqué diffusé par la télévision d'État, le commandement des forces armées iraniennes, Khatam al-Anbiya, accuse Washington de violer les engagements liés au cessez-le-feu en vigueur, dénonçant des « actes de piraterie sous couvert de blocus ». Téhéran affirme avoir initialement autorisé, « de bonne foi », le passage limité de navires commerciaux et pétroliers, avant de revenir sur cette décision.

« Le contrôle du détroit d'Ormuz est revenu à son état antérieur et ce passage stratégique est désormais placé sous supervision stricte », ont indiqué les autorités militaires iraniennes. Cette annonce intervient alors

que le président américain, Donald Trump, a confirmé le maintien du blocus des ports iraniens en l'absence d'un accord de paix. S'exprimant à bord de l'Air Force One, il a déclaré : « Je ne le prolongerai peut-être pas, mais le blocus continuera », tout en se montrant optimiste quant à un éventuel accord diplomatique.

Les discussions entre les deux pays portent notamment sur le programme nucléaire iranien. Washington affirme que Téhéran aurait accepté de transférer ses stocks d'uranium enrichi vers les États-Unis, une information immédiatement démentie par les autorités iraniennes.

En réponse, plusieurs responsables iraniens ont averti que la fermeture du détroit d'Ormuz restait une option si les sanctions américaines se poursuivaient. Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a ainsi déclaré que « si le blocus continue, le détroit d'Ormuz ne restera pas ouvert », ajoutant que le passage maritime serait

désormais soumis à l'autorisation de Téhéran.

Point stratégique majeur du commerce mondial, le détroit d'Ormuz voit transiter près d'un cinquième des exportations mondiales de pétrole et de gaz naturel liquéfié. Toute perturbation dans cette zone entraîne des répercussions immédiates sur les marchés énergétiques internationaux.

À la suite de l'annonce de sa réouverture temporaire, les prix du pétrole avaient chuté d'environ 9 %, reflétant un soulagement des marchés. Toutefois, la société d'analyse Kpler estime qu'un retour à la normale pourrait prendre plusieurs mois, en raison de l'instabilité persistante dans la région. Alors que les tensions restent élevées, des discussions diplomatiques pourraient se poursuivre dans les prochains jours, sans certitude quant à leur issue.

Don de Dieu Mbavu

FIFA series 2026

les Léopards dames tombent en finale mais décrochent l'argent



Au terme d'un parcours globalement maîtrisé, la sélection féminine de la République démocratique du Congo a vu son ambition de sacre s'arrêter en finale des FIFA Series 2026.

Opposées au pays organisateur, mercredi 15 avril à Ratchaburi, les Congolaises se sont inclinées (0-2) face à une équipe thaïlandaise solide et opportuniste.

L'espoir d'un titre en terre asiatique s'est dissipé malgré des signaux très encourageants avant cet ultime rendez-vous. Quelques jours plus tôt, les Léopards dames avaient livré une prestation de référence en surclassant l'Indonésie (7-1), une démonstration offensive qui avait renforcé leur statut de prétendantes crédibles au trophée.

Fidèles à leurs intentions de jeu, les Congolaises ont entamé la

rencontre avec ambition, cherchant à imposer leur rythme.

Elles ont toutefois été confrontées à un bloc thaïlandais compact, discipliné et parfaitement structuré, soutenu par un public acquis à sa cause. Malgré des phases offensives intéressantes et plusieurs incursions dans le camp adverse, la RDC a péché dans l'efficacité dans les trente derniers mètres. À l'opposé, la Thaïlande a su exploiter ses temps forts avec réalisme, convertissant ses occasions franches pour faire la différence au tableau d'affichage.

Cette défaite ne ternit pas totalement le bilan des Léopards dames, qui repartent avec la médaille d'argent et des motifs de satisfaction.

En deux rencontres, elles ont affiché

un visage séduisant, notamment sur le plan offensif, tout en démontrant leur capacité à rivaliser à ce niveau de compétition. Au-delà du résultat, cette campagne en Asie du Sud-Est constitue une étape formatrice pour le groupe congolais. Elle met en lumière des acquis solides, mais aussi des axes de progression, notamment en matière de finition et de gestion des moments clés, à corriger en vue des prochaines échéances continentales.

Don de Dieu Mbavu

24NEWS HEBDO

Formés pour informer, actualité 24h